

**Réunion de haut niveau du  
Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC)**

New York, les 13-14 juillet 2019

**Déclaration des coprésidents**

Le *Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement* (GPEDC) s'est réuni à New York les 13 et 14 juillet 2019, en marge du Forum politique de haut niveau des Nations Unies pour le développement durable. Cette réunion de haut niveau a rassemblé plus de 600 dignitaires représentant des gouvernements, la société civile, le secteur privé, des parlements, des banques multilatérales de développement, des fondations, des syndicats, des gouvernements régionaux et locaux et de nombreux autres acteurs.

Cette rencontre a eu lieu dans un esprit d'inclusion et de solidarité. Elle a donné lieu à des débats fructueux sur les progrès de l'efficacité de la coopération au développement et sur les défis à relever en vue de concrétiser l'Agenda 2030 et de réaliser des progrès durables et inclusifs.

La réunion de haut niveau du Partenariat mondial a permis de passer en revue les progrès accomplis et de tracer la voie à suivre pour promouvoir une coopération au développement efficace et accélérer la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

**I. Le Partenariat mondial : opportunités et progrès accomplis**

Les coprésidents du Partenariat mondial se félicitent des progrès accomplis depuis la deuxième réunion de haut niveau (RHN) du Partenariat mondial, à Nairobi en 2016, durant laquelle les principes de l'efficacité de la coopération au développement et les engagements des parties prenantes ont été alignés sur la réalisation de l'Agenda 2030.

Le but premier et le principal objectif de la coopération au développement est d'améliorer les résultats des pays en matière de développement. Comme le veulent les principes directeurs du Partenariat mondial, « léger au niveau mondial et axé sur les pays », la question de l'efficacité sur le terrain a été une priorité de notre programme de travail 2017-2018. Ce programme a établi un nouveau mode de coopération entre les parties prenantes au sein du Partenariat mondial. Nous avons récemment créé une plate-forme de partage des connaissances et un recueil de bonnes pratiques. Ces deux dernières années, des projets pilotes lancés dans neuf pays partenaires ont démontré l'impact positif de l'application de principes d'efficacité sur la réalisation des objectifs de développement nationaux, régionaux et mondiaux, notamment l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses 17 ODD.

Compte tenu de la nature multidimensionnelle des défis, des approches et des potentiels du développement, nous reconnaissons les contributions essentielles des autres parties prenantes concernées, notamment la société civile, les parlements, le secteur privé, les syndicats, les fondations, les universités et les autorités locales. Véritable alliance multipartite, le Partenariat mondial s'appuie sur les compétences, les connaissances et les expériences spécifiques de divers acteurs du développement. Un exemple frappant de l'effet de levier et du pouvoir transformateur de ces alliances sont les Initiatives du partenariat mondial (IPM) et leurs multiples contributions à une coopération au développement efficace à travers secteurs et régions. En tant que coprésidents du Partenariat mondial, nous sommes fiers que notre

leadership s'étende maintenant au-delà du niveau gouvernemental pour inclure un coprésident représentant des parties prenantes non exécutives.

Nous avons accompli un certain nombre de progrès relatifs à la participation du secteur privé à nos travaux. Nous avons mis en place un groupement de chefs d'entreprise du Partenariat mondial (Business Leader Caucus, BLC) et nous nous félicitons que les nouveaux « Principes de Kampala » pour un engagement efficace du secteur privé dans le cadre de la coopération pour le développement constituent une base solide pour améliorer et accélérer l'engagement du secteur privé en vue de la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

## **II. Contribuer à l'Agenda 2030 par un meilleur partenariat**

La communauté internationale a maintenant atteint le premier tiers de la période de mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Nous sommes conscients que de véritables progrès ont été accomplis sur la voie du développement durable, toutefois, d'autres avancées, bien plus importantes et efficaces, restent nécessaires. Seules des mesures urgentes nous permettront de conserver notre capacité et notre espoir d'atteindre les objectifs du développement durable.

Réaliser les ODD sans laisser personne de côté nécessite de mobiliser des ressources plus nombreuses et plus diversifiées, mais également de mettre en place davantage d'actions conjointes, d'instaurer un climat de confiance et d'accorder une plus grande attention à la qualité de notre coopération. Les principes d'efficacité convenus au niveau international fournissent un cadre permettant à toutes les parties prenantes de maximiser le potentiel de chaque dollar ou euro dépensé.

Le changement transformationnel nécessaire à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 exige de prendre en compte la société dans son ensemble. Les principes d'efficacité, en accord avec le thème du Forum de haut niveau de 2019, ont pour vocation de faciliter entre les pays partenaires un rapport plus inclusif, plus égalitaire, propice à l'appropriation et permettant d'obtenir des résultats de développement plus durables. L'approche multipartite du Partenariat mondial, qui place tous les acteurs du développement sur un pied d'égalité, est un facteur essentiel pour contribuer efficacement à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des ODD.

Nous sommes fermement convaincus que les principes d'une coopération pour le développement efficace — l'appropriation des priorités de développement par les pays partenaires, l'accent mis sur les résultats, les partenariats de développement inclusifs, la transparence et la responsabilité mutuelle — fournissent à toutes les parties prenantes un cadre commun permettant de mieux travailler ensemble. Ces principes constituent des lignes directrices pour une mise en œuvre efficace au niveau des pays et pour la formation des partenariats cohérents dont nous avons besoin afin de réaliser la vision globale de l'avenir des peuples, de la planète, de la prospérité et de la paix.

Nous pouvons affirmer en toute confiance que l'efficacité porte ses fruits. Un grand nombre d'études pilotes, de travaux d'analyse et de données de suivi montrent que les approches de la coopération au développement reposant sur des principes d'efficacité peuvent avoir un impact plus fort et plus durable. La RHN a démontré que l'application du principe de l'efficacité peut avoir un impact plus positif sur les ODD, auxquels sera consacré le Forum politique de haut niveau de cette année (FPHN).

### **III. Promouvoir une approche de l'efficacité fondée sur des données probantes**

La prise de décision fondée sur des données probantes est au cœur de notre action et de ce qui nous rassemble. Les données probantes sont un moteur de changement permettant d'accroître l'efficacité et d'améliorer les pratiques de développement, notamment les processus, les politiques et les comportements.

Le nombre record de 86 pays qui ont participé à l'exercice de suivi du Partenariat mondial de 2018 et ont fait état d'une couverture de 58,8 milliards de dollars de fonds de coopération au développement, accordés sous forme de subventions et de prêts par plus de 100 partenaires, démontre l'importance et la pertinence des principes d'efficacité.

L'exercice de suivi du Partenariat mondial est unique en son genre. Il fournit des preuves de la qualité et de l'efficacité de la coopération au développement dans les pays partenaires, grâce à une approche inclusive et décentralisée ainsi qu'à l'appropriation des priorités par les pays. Ce suivi représente un instrument de responsabilité mutuelle et constitue la source mondiale de données sur l'efficacité, qui permet de rendre compte de la réalisation des cibles des ODD au niveau des partenariats multipartites (cible 17.16), du respect de l'autorité des pays et de la marge de manœuvre politique (cible 17.15) ainsi que de l'allocation des ressources pour la promotion de l'égalité des sexes (cible 5.c.1).

Le rapport d'étape 2019 du Partenariat mondial présente un tableau mitigé de la mise en œuvre des principes d'efficacité. Certes, nous nous félicitons des progrès significatifs accomplis dans l'application de ces principes au niveau des pays. La planification du développement, dirigée par les gouvernements des pays partenaires, s'est améliorée en termes de qualité et d'inclusion. Les pays en développement et leurs partenaires intègrent désormais les ODD dans leur planification. Il est encourageant de constater que, de plus en plus, ces objectifs servent de cadre de résultats commun. Cela dit, nous demandons instamment que de nouvelles mesures soient prises pour mettre davantage en adéquation la coopération des partenaires au développement avec les priorités des pays partenaires et leurs cadres de résultats, et renforcer la transparence de la coopération au développement.

Nous reconnaissons l'absence de progrès en ce qui concerne les questions en suspens (« unfinished business ») à l'ordre du jour et accueillons avec enthousiasme la proposition visant à créer un axe de travail afin d'élaborer, avant la 3<sup>e</sup> réunion de haut niveau, un plan d'action global pour y remédier. Les nouvelles initiatives concernant l'utilisation des systèmes nationaux et le déliement de l'aide devraient être traitées de toute urgence.

Nous restons préoccupés par la perte d'espace civique dont font état les données de suivi. Nous appelons donc à des actions conjointes, suivies de recommandations, en vue d'analyser les différentes contraintes qui pèsent sur notre soutien à la société civile et l'empêchent de jouer pleinement son rôle d'acteur légitime du développement et de contribuer à la réalisation des ODD.

Le contexte de coopération internationale évoluant rapidement, de même que les modalités et structures de la coopération au développement, le Partenariat mondial devra encore adapter son processus de suivi. Il faut, pour favoriser le changement comportemental et institutionnel, que les indicateurs de suivi continuent à fournir des renseignements utiles sur

des enjeux déterminants pour les partenariats multipartites et le dialogue politique inclusif. L'accent doit être mis davantage sur la convivialité des données du suivi, la façon de faciliter l'apprentissage entre pairs et la transformation en mesures concrètes des éléments obtenus dans le cadre du processus de suivi. Nous avons appris, dans le même temps, que toutes les parties prenantes à la RHN ont souligné combien il était important que le suivi à l'échelle mondiale reste un processus dirigé par les pays.

Nous appuyons le projet d'examen du processus de suivi compte tenu de l'évolution des modalités de la coopération au développement et des structures de coordination dans les pays partenaires. Nous proposons que cet examen s'appuie sur des échantillons plus petits et ciblés, sur un suivi sélectif pour le test de nouveaux indicateurs et sur des études pilotes en complément d'un exercice de suivi élargi à intervalles réguliers. L'influence de notre processus de suivi en tant que vecteur du changement au niveau national en vue d'une meilleure efficacité du développement doit être renforcée. Dans le même temps, ce processus de suivi doit garder un lien étroit avec l'Agenda 2030 et les processus politiques internationaux. Il doit être très lié aux systèmes et processus nationaux des pays partenaires tout en étant suffisamment souple pour s'adapter aux différents contextes et besoins des pays.

L'une des tâches importantes du nouveau comité directeur consistera à poursuivre les ajustements apportés au suivi à l'échelle mondiale pour mieux rendre compte des différentes modalités de l'aide. De premières étapes ont été franchies en ce sens : une approche spécifique a notamment été développée pour contrôler l'efficacité de la coopération Sud-Sud et des efforts ont été déployés durablement pour adapter le suivi aux contextes fragiles. D'autres mesures devront être prises pour intégrer dans le cadre de suivi les principes de Kampala pour l'engagement du secteur privé.

Pour conserver la pertinence du suivi mondial, il convient de s'interroger non seulement sur l'objet de la pratique de la coopération au développement (mesure de la performance par le suivi à l'échelle mondiale) mais aussi sur sa finalité (changement comportemental mesuré au moyen d'évaluations). D'autre part, le lien doit être clairement fait avec le dispositif des ODD.

#### **IV. Voie à suivre**

À l'occasion de la RHN à New York, nous avons réaffirmé les engagements que nous avons pris à Rome en 2003, à Paris en 2005, à Accra en 2008, à Busan en 2011 et lors de la réunion de haut niveau du GPEDC qui s'est tenue à Mexico City en 2014. Dans le contexte du document final de Nairobi de 2016, nous nous engageons aujourd'hui à respecter ces engagements pris conjointement. D'autre part, nous réclamons d'urgence une action sur les plans aussi bien individuel que collectif pour accroître autant que possible le potentiel des partenariats en œuvrant efficacement la main dans la main et pour élargir la portée de nos travaux dans l'optique du développement durable.

La RHN de New York a apporté une complémentarité non négligeable aux réunions évoquées ci-dessus. Grâce à elle, les efforts que nous réalisons dans le sens d'une plus grande efficacité ont progressé dans plusieurs domaines importants :

- Une approche sur mesure récemment mise au point pour un suivi de l'efficacité de la coopération au développement dans les contextes fragiles a été lancée.
- Réaffirmant la pertinence des principes d'efficacité pour la coopération Sud-Sud, la

RHN a présenté des approches alternatives pour contrôler cette efficacité et a encouragé les fournisseurs d'appui aux pays du Sud à entreprendre des actions de suivi spécifiques.

- Le coup d'envoi a été donné aux directives volontaires pour une coopération triangulaire plus efficace, mises au point par l'initiative du Partenariat mondial sur la coopération triangulaire efficace et qui doivent servir de base à la mise en œuvre ultérieure de la coopération triangulaire ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de son efficacité.
- Les principes de Kampala ont été introduits. Ils marquent un tournant dans la façon dont le secteur privé et tous les acteurs du développement œuvrent conjointement à la réalisation d'un plus grand nombre de résultats bénéficiant au plus grand nombre et constituent la base permettant le développement de lignes directrices pour leur réalisation et une plus grande mobilisation du secteur privé en vue de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.
- Les parties prenantes ont été invitées à inventorier les actions concertées afin d'évaluer les problèmes et les obstacles et d'identifier, de mettre en œuvre et de propager des solutions permettant la pleine contribution des organisations de la société civile (OSC) au développement durable.

Cette réunion de haut niveau témoigne du rôle pivot que le Partenariat mondial tend de plus en plus à jouer au cœur de l'architecture institutionnelle mondiale pour la réalisation de l'Agenda 2030. Le Partenariat mondial est un déclencheur du changement à l'échelle nationale. L'impact du développement se produit au niveau des pays, dans les secteurs dans lesquels la politique est définie et mise en œuvre et là où les acteurs du développement nouent des partenariats pour faire cause commune sur des objectifs de développement. C'est à ce niveau que les comportements doivent changer et sur ce point que le Partenariat mondial doit concentrer ses efforts. Nos activités doivent être directement liées à un impact au regard des ODD et soutenir pour cela les acteurs intervenant aux niveaux sectoriel et sous-sectoriel sur des défis en relation avec des ODD spécifiques mais aussi approfondir encore les liens avec le processus de rapport des Examens nationaux volontaires (ENV) au niveau national.

Notre principal défi consiste à veiller à ce que les efforts en matière de développement ne laissent personne de côté. Ayant piloté le Partenariat mondial durant les deux dernières années et demi écoulées, nous constatons qu'il pourrait nous aider davantage à honorer cet engagement pris aux termes de l'Agenda 2030. Si nous mettons au premier plan l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des jeunes et une approche fondée sur les droits de l'homme pour réduire la pauvreté et créons un effet multiplicateur pour l'ensemble des ODD, il nous semble que le Partenariat mondial peut continuer à accorder une place importante à ces domaines critiques pour assurer une efficacité opérationnelle à l'avenir.

Tirant parti de sa structure flexible et dynamique, le Partenariat mondial continuera à servir les Objectifs de développement durable et à s'adapter aux exigences qui découlent de leur réalisation. Il faudrait qu'il demeure un forum multipartite unique, voué à instaurer une relation de confiance entre les pays partenaires, les acteurs non gouvernementaux et les partenaires du développement. Nous considérons le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement comme une plate-forme ouverte et inclusive reflétant la diversité des partenaires, des prestataires, traditionnels ou non, publics,

privés, locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Tous ces acteurs œuvrent ensemble en veillant à la rentabilité et à l'impact des actions entreprises dans un esprit de responsabilité commune et avec le souci de ne laisser personne de côté.

Nous estimons nécessaire d'élargir le Partenariat mondial mais aussi de rester axés sur la création de synergies et de liens avec d'autres initiatives mondiales importantes, y compris les initiatives du financement climatique et celles correspondant au financement du programme d'action pour le développement. Nous saluons également les initiatives visant à intégrer les principes d'efficacité dans le travail des plateformes ou forums mondiaux. Dans ce contexte, nous saluons la contribution du G20 à l'efficacité du développement, y compris la mise à jour d'Osaka sur le plan d'action du G20 au sujet de l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui souligne les actions collectives et concrètes du G20 en faveur de la réalisation de l'Agenda 2030. Nous saluons également la récente déclaration du G7 sur la lutte contre les fragilités et la prévention des crises dans les pays en développement, qui invite les parties à fournir une aide au développement conforme aux principes d'efficacité approuvés à Busan.

À l'approche du 10<sup>e</sup> anniversaire du Partenariat, il convient de réexaminer notre structure de gouvernance, de financement et de gestion pour pouvoir garantir que nous avons la capacité de réaction et la stabilité nécessaires pour mettre en œuvre nos principales fonctions, appuyer les efforts de nos membres et faire face à un contexte changeant dans le domaine de la coopération au développement.

Enfin, nous soutenons massivement le Forum biennal de haut niveau pour la coopération au développement organisé par la Corée (à Busan) et souhaitons, pour promouvoir l'efficacité du développement, redynamiser les discussions de ce type à l'échelle régionale ou mondiale entre membres du GPEDC et au delà du cercle des membres dans la période précédant la troisième réunion de haut niveau du Partenariat mondial.

Nous tenons à féliciter les coprésidents du Partenariat mondial, les gouvernements de la République démocratique du Congo et le gouvernement suisse. Nous aimerions également remercier les membres du Comité de pilotage pour leur engagement et leurs efforts. Nous tenons enfin à saluer le dévouement de l'équipe d'appui conjointe OCDE-PNUD.

Signé le 14 juillet 2019

Les coprésidents du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement

Monowar Ahmed  
Secrétaire permanent  
Ministère des finances,  
République populaire du Bangladesh

Amb. Phillip Odida  
Représentant permanent adjoint  
Mission permanente de l'Ouganda auprès des  
Nations Unies

Norbert Barthle  
Secrétaire d'État parlementaire  
Ministère fédéral de la coopération économique  
et du développement  
République fédérale d'Allemagne

Vitalice Meja  
Partenariat des OSC pour  
l'efficacité du développement